



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E61537

VALABLE JUSQU'AU 22/10/2027

ÉDITÉ LE

24/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1994

Forme juridique : SARL

Capital : 56 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RM

Siret : 397 682 766 00035

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 31872916

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 261.766V0619.00

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 261.766V0619.00

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : JEAN DULERY ET FILS

24 CHEMIN DES ECOLES
BOISSAC
87110 LE VIGEN

Téléphone : 05 55 00 58 77

Fax :

Portable :

Site Internet : www.toiture-dulery-87.com

E-mail : contact@sarldulery.fr

Responsabilité légale :

DULERY JEAN CO-GÉRANT / DULERY SYLVAIN CO-GÉRANT

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	03/07/2024
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	03/07/2024
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	03/07/2024
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	03/07/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.